

Brochure à l'attention
**des personnes aveugles ou malvoyantes
séjournant en milieu hospitalier**



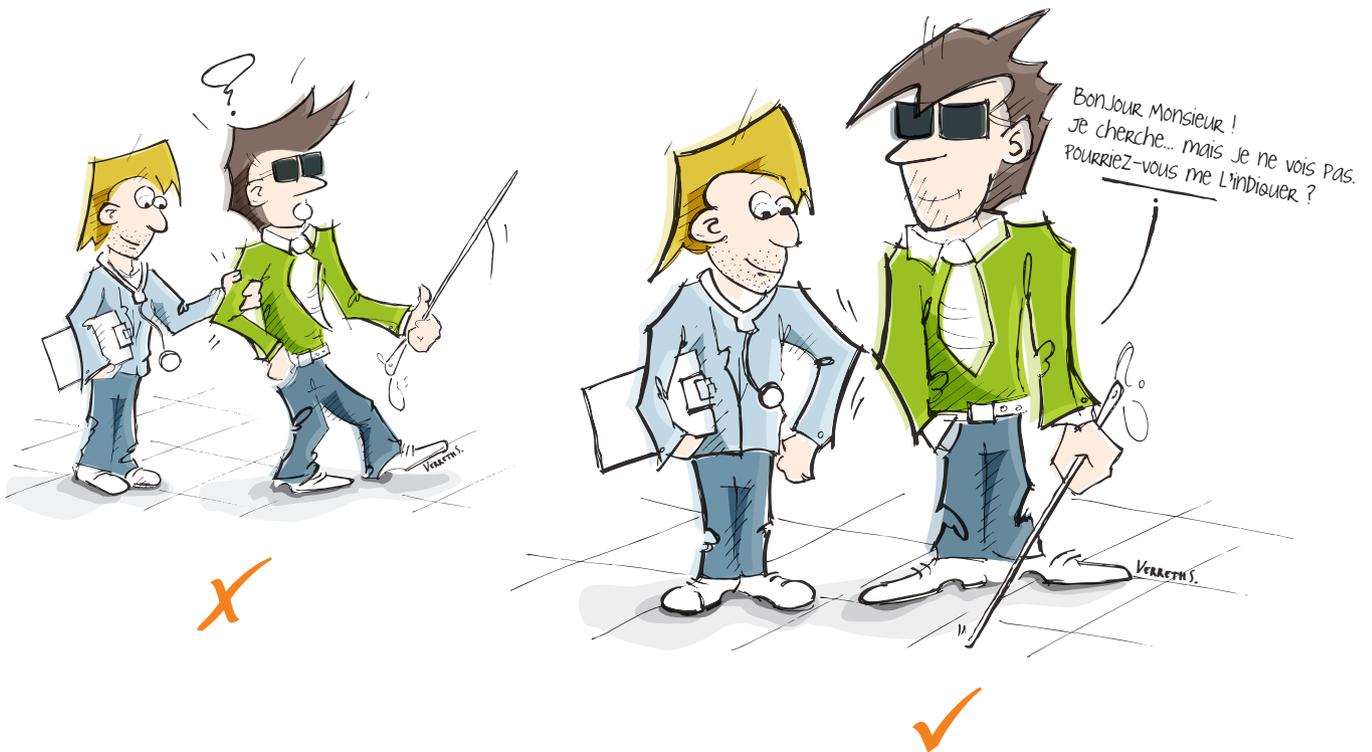
Vous êtes atteint(e) d'un handicap visuel ?

Voici quelques conseils pour améliorer votre séjour en clinique, en maison de repos, en maison de soins, en centre de réadaptation...

Présentez-vous !

N'hésitez jamais à avertir le personnel qui vous soigne de votre handicap visuel. Particulièrement si celui-ci n'est pas visible par une canne, ou un chien.

Faites part des difficultés que vous rencontrez lorsque vous estimez que cela est nécessaire, et dites les tâches que vous pouvez effectuer en toute autonomie.



Description de l'environnement

Demandez qu'on vous explique la disposition des lieux, dans votre chambre et à l'extérieur de celle-ci (où se trouvent la télévision, la sonnette d'appel, le frigo, la salle des infirmières, ...).

Assurez-vous de ne pas confondre le bouton de la sonnette d'urgence avec celui de l'éclairage, vos tentatives d'appel pourraient se révéler infructueuses. Informez l'infirmier(ière) des différents arrangements qui vous aident, comme l'emplacement de vos objets personnels, sur la table de nuit par exemple.

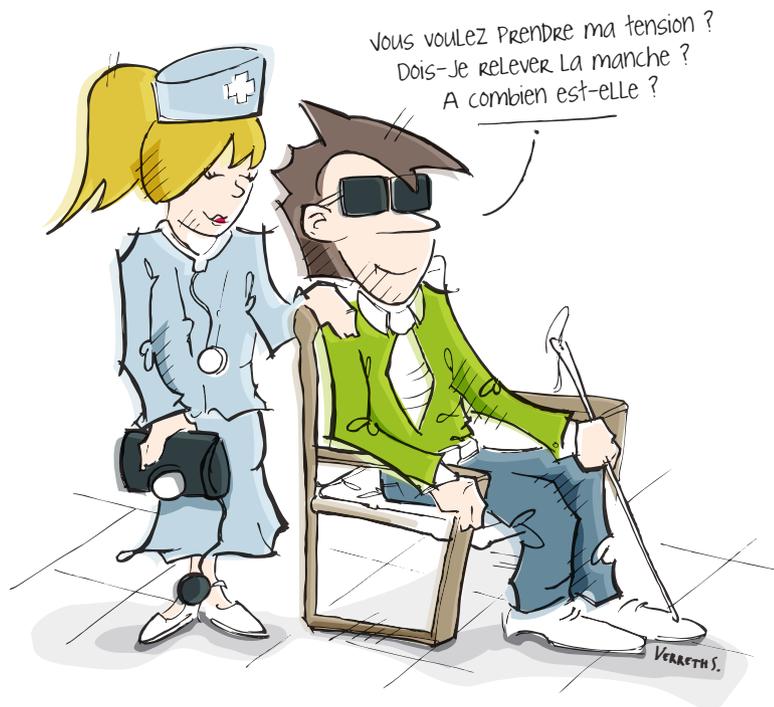
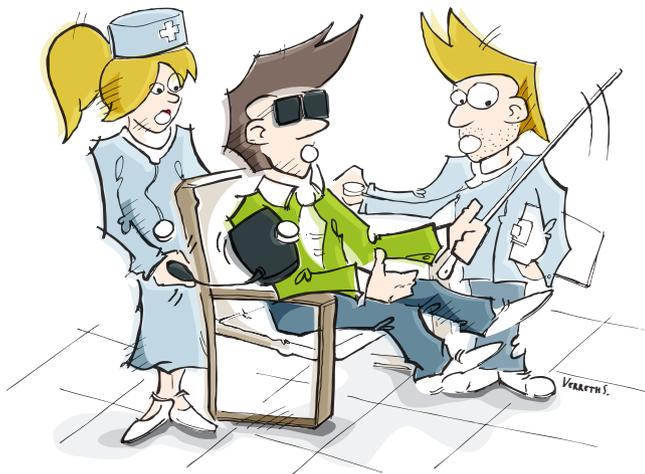
Aidez-les à vous aider !

Si une personne entre dans votre chambre sans signaler qui elle est, informez-la que votre handicap visuel vous empêche de la reconnaître.

N'hésitez pas à actionner la sonnette d'appel, les infirmières sont là pour vous aider.

Les soins

Durant les soins, questionnez l'infirmier(ère) ou l'aide soignant(e) sur la raison du soin prodigué et sur ce que l'on attend de vous.

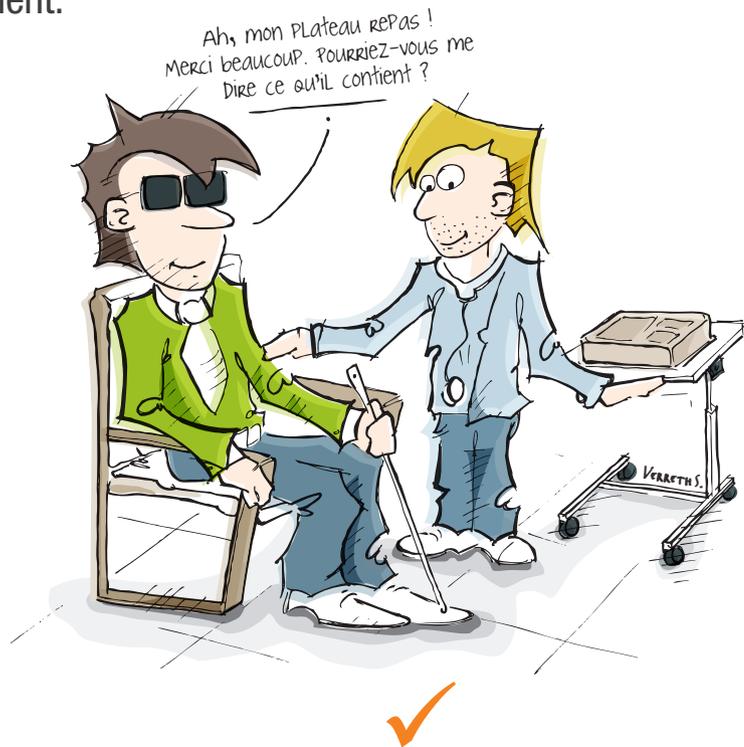


Vous voulez Prendre ma tension ?
Dois-je relever La manche ?
A combien est-elle ?

Votre plateau repas

Demandez de l'aide lorsque vous désirez connaître le contenu de votre assiette et la disposition des aliments. Si nécessaire, demandez également qu'on vous coupe votre viande.

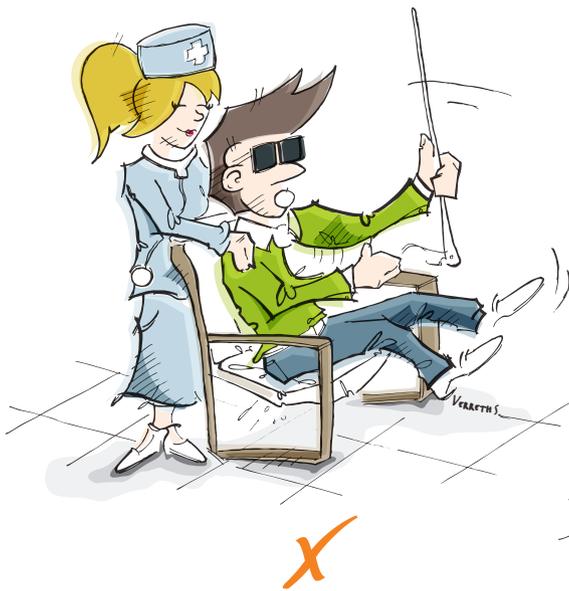
Pour les médicaments, n'hésitez pas à solliciter une explication sur leur fonction ainsi que leur emplacement.



Quelques conseils supplémentaires

N'hésitez jamais à expliquer comment il convient de vous guider lors des déplacements ou de vous montrer un siège.

L'efficacité est le seul résultat à atteindre !





Par ailleurs...

Si vous vous posez encore certaines questions, pensez à contacter une association telle que « La Lumière ».

« La Lumière » a mis en place une réponse solidaire aux problèmes posés par la déficience visuelle et le soutien que nous apportons dure tout au long de la vie. Nous souhaitons offrir aux personnes déficientes visuelles les ressources nécessaires pour gérer leurs difficultés et leur donner tous les outils adéquats pour vivre au mieux l'avenir. Elle tient compte des projets de vie de chacun.

Pour ce faire, notre institution dispose de :



- Un Service d'Accompagnement et Social qui informe et aide la personne handicapée de la vue dans ses démarches (administratives, médicales, professionnelles...) ; il assure un soutien moral et reprecise la manière d'atteindre des objectifs d'intégration, d'épanouissement personnel et d'acquisition d'une plus grande autonomie.



- Un Centre de Réadaptation Fonctionnelle composé de 3 ergothérapeutes (cuisine, vie journalière, adaptations techniques...), d'une formatrice en orientation et mobilité, de psychologues, d'une psychomotricienne, de professeurs de braille, de dactylographie, d'informatique adaptée... Un stage pluridisciplinaire peut ainsi être effectué qui permet de réapprendre les gestes de la vie quotidienne et de progresser dans la recherche d'autonomie et d'intégration sociale.



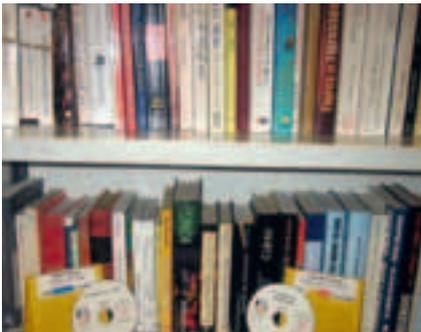
- Un Service Basse Vision composé d'un ophtalmologue, d'un opticien, d'une orthoptiste et de divers spécialistes en matériels adaptés qui permettent de trouver des réponses aux difficultés rencontrées grâce à des outils précis (loupes, loupes éclairantes, loupes sur pied, tv loupe, machine à lire...).



- Un Service de Guidance précoce et scolaire composé d'une psychomotricienne et de logopèdes qui œuvrent pour une intégration scolaire en milieu ordinaire, en créant des collaborations avec les enseignants et les parents, en préparant les cours à composantes trop visuelles avec du matériel spécifique...



- **Un Service Sports, Culture et Loisirs :** Sous la conduite directe d'animatrices et avec l'aide de ressources extérieures, « La Lumière » propose de très nombreuses activités socioculturelles spécifiques, adaptées au handicap visuel : excursions, balades, visites culturelles, voyages, cinéma adapté, conférences, jardinage, poterie, cuisine, travail du bois, vannerie, macramé, tricot, tissage, tandems, yoga, djembé, guitare, cours d'anglais, etc..



- **Une Bibliothèque sonore et braille** Plus de 7.000 titres d'ouvrages très variés sont enregistrés sur CD et prêtés. Les prêts se font par la poste (port et prêt gratuits) ou au siège de « La Lumière ». De nombreux livres existent aussi en braille et en grands caractères.



- Un Service Informatique adaptée : Grâce à un matériel pointu (barrette braille, synthèse vocale, logiciel d'agrandissement, logiciel de reconnaissance de caractères...), notre monitrice en initiation à l'informatique enseigne l'utilisation de base de l'outil (la gestion du système d'exploitation windows, le traitement de textes, l'internet (MSN, mails, recherches), le scanner...).



- Une Ludothèque spécialisée : Les jeux sont adaptés pour permettre aux personnes déficientes visuelles de découvrir ou de redécouvrir le plaisir de jouer. Il est possible de les recevoir en prêt, à la maison ou en milieu hospitalier. Il suffit de prendre contact avec nos services afin de préciser les besoins des personnes intéressées.

N'hésitez jamais à nous contacter, nous sommes là pour aider les personnes aveugles ou malvoyantes, ainsi que leur entourage.



“La Lumière” Œuvre Royale pour Aveugles et Malvoyants, ASBL
rue Sainte-Véronique 17 – 4000 LIEGE – tél. 04 222 35 35

lalumiere@lalumiere.be

www.lalumiere.be

“La Lumière” Œuvre Royale pour Aveugles et Malvoyants, ASBL
rue Sainte-Véronique 17 – 4000 LIEGE – tél. 04 222 35 35

lalumiere@lalumiere.be
www.lalumiere.be



N'hésitez jamais à nous contacter, nous sommes là pour aider les personnes aveugles ou malvoyantes, ainsi que leur entourage.

- Un Service Informatique adaptée : Grâce à un matériel pointu (barrette braille, synthèse vocale, logiciel d'agrandissement, logiciel de reconnaissance de caractères...), notre monitrice en initiation à l'informatique enseigne l'utilisation de base de l'outil (la gestion du système d'exploitation windows, le traitement de textes, l'internet (MSN, mails, recherches), le scanner...).

- Une Ludothèque spécialisée : Les jeux sont adaptés pour permettre aux personnes déficientes visuelles de découvrir ou de redécouvrir le plaisir de jouer. Il est possible de les recevoir en prêt, à la maison ou en milieu hospitalier. Il suffit de prendre contact avec nos services afin de préciser les besoins des personnes intéressées.





- Un Service Sports, Culture et Loisirs :
Sous la conduite directe d'animatrices et avec l'aide de ressources extérieures, « La lumière » propose de très nombreuses activités socioculturelles spécifiques, adaptées au handicap visuel : excursions, balades, visites culturelles, voyages, cinéma adapté, conférences, jardinage, poterie, cuisine, travail du bois, vannerie, macramé, tricot, tissage, tandems, yoga, djembé, guitare, cours d'anglais, etc..

- Une Bibliothèque sonore et braille Plus de 7.000 titres d'ouvrages très variés sont enregistrés sur CD et prêts. Les prêts se font par la poste (port et prêt gratuits) ou au siège de « La lumière ». De nombreux livres existent aussi en braille et en grands caractères.



- Un Service de Guidance précoce et scolaire composé d'une psychomotricienne et de logopèdes qui œuvrent pour une intégration scolaire en milieu ordinaire, en créant des collaborations avec les enseignants et les parents, en préparant les cours à composantes trop visuelles avec du matériel spécifique...



- Un Service Basse Vision composé d'un ophtalmologue, d'un opticien, d'une orthoptiste et de divers spécialistes en matériels adaptés qui permettent de trouver des réponses aux difficultés rencontrées grâce à des outils précis (loupes, loupes éclairantes, loupes sur pied, tv loupe, machine à lire...).



Pour ce faire, notre institution dispose de :

- Un Service d'Accompagnement et Social qui informe et aide la personne handicapée de la vue dans ses démarches (administratives, médicales, professionnelles...); il assure un soutien moral et précise la manière d'atteindre des objectifs d'intégration, d'épanouissement personnel et d'acquisition d'une plus grande autonomie.

- Un Centre de Réadaptation Fonctionnelle composé de 3 ergothérapeutes (cuisine, vie journalière, adaptations techniques...), d'une formatrice en orientation et mobilité, de psychologues, d'une psychomotricienne, de professeurs de braille, de dactylographie, d'informatique adaptée... Un stage pluridisciplinaire peut ainsi être effectué qui permet de réapprendre les gestes de la vie quotidienne et de progresser dans la recherche d'autonomie et d'intégration sociale.



« La Lumière » a mis en place une réponse solidaire aux problèmes posés par la déficience visuelle et le soutien que nous apportons dure tout au long de la vie. Nous souhaitons offrir aux personnes déficientes visuelles les ressources nécessaires pour gérer leurs difficultés et leur donner tous les outils adéquats pour vivre au mieux l'avenir. Elle tient compte des projets de vie de chacun.

Si vous posez encore certaines questions, pensez à contacter une association telle que « La Lumière ».

Par ailleurs...



La vision avec taches

- La personne a des difficultés pour la lecture, le texte peut paraître déformé et flou. Les lettres peuvent sembler disparaître
 - La possibilité d'autonomie reste présente
- Cette malvoyance est souvent causée par une rétinopathie diabétique ou une rétinite pigmentaire.



La vision floue

- L'acuité visuelle de la personne est réduite, elle a des difficultés de lecture et a besoin de grossissement
 - La personne a une forte sensibilité à la luminosité et est vite éblouie
- Cette malvoyance est souvent causée par une myopie forte ou par la cataracte.



La perte de la vision périphérique ou vision tubulaire

- La personne a des difficultés dans ses déplacements (détéctions d'obstacles et orientation)
- Elle a la possibilité de lire certains caractères agrandis

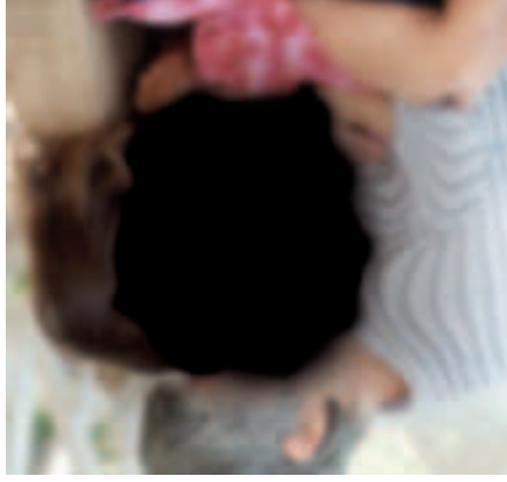
Cette malvoyance est souvent causée par un glaucome ou une rétinite pigmentaire.



La perte de la vision centrale

- La personne a des difficultés pour lire, elle voit les lettres ou les mots déformés ou masqués
- Elle a des difficultés dans la vision des détails comme par exemple la reconnaissance des visages, la lecture de l'heure, le positionnement des poignées de portes
- La personne a la possibilité de se déplacer et de s'orienter sans trop de difficultés

Cette malvoyance est souvent causée par la Dégénérescence de la Macula liée à l'âge, la maladie de Stargardt ou la neuropathie optique de Leber.



Chaque personne a sa propre déficience visuelle mais il existe quatre grands types de malvoyance :

- La perte de la vision centrale
- La perte de la vision périphérique ou vision tubulaire
- La vision floue
- La vision avec des tâches



Ayez de l'ordre !

Veillez à ce que le couloir ne soit pas encombré d'objets « inattendus » (chariots, seaux,..).

N'abandonnez pas sur la table de chevet ou ailleurs dans la chambre, des documents que le patient est supposé compléter. Proposez-lui plutôt votre aide pour le faire !

Prévenez le / la patient(e) de la distribution de son repas !

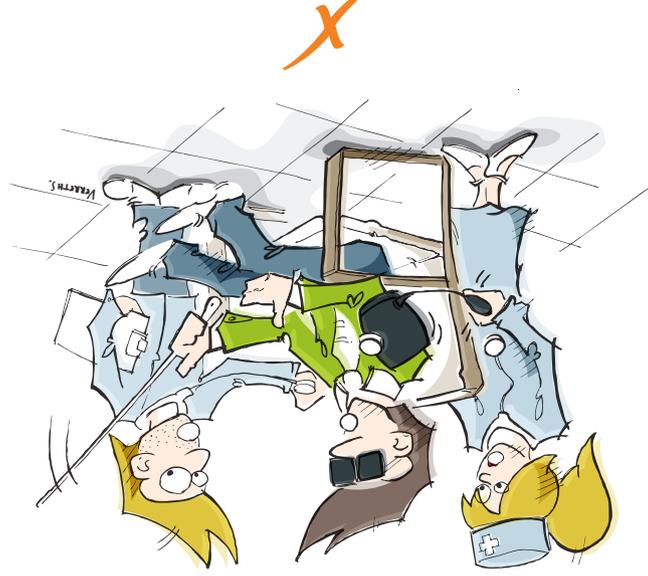
Demandez-lui si il / elle a besoin d'aide ou d'explication particulière sur le contenu de son assiette. Prévenez-le / la si c'est un repas chaud pour éviter qu'il / elle ne se brûle. Citez les différents aliments en les situant comme sur le cadran d'une montre. Demandez si votre aide est bienvenue pour découper la nourriture. Evitez de remplir le verre jusqu'à ras bord.

Bonjour Monsieur ! Je vous apporte votre plateau repas. Je le mets sur la table. Il contient ...



Décrivez tous les actes médicaux que vous posez !

Lors des soins, n'hésitez pas à stimuler la participation du / de la patient(e), détaillez-lui ce que vous faites, expliquez-lui les raisons et l'évolution du traitement. Donnez les médicaments directement dans la main afin que le / la patient(e) n'ait pas à les chercher ! Etre présent lors de la prise du traitement vous permet de vous assurer que la totalité a bien été prise.



Respecter l'autonomie du patient !

L'anamnèse vous permettra d'évaluer l'autonomie du / de la patient(e) et de veillez ensuite à ce que cette capacité soit respectée par l'ensemble de l'équipe. La personne déficiente visuelle sait en général effectuer sa toilette seule. Il suffira de veiller :

- à ce que sa trousse de toilette reste au même endroit
- à lui montrer l'emplacement du papier toilette
- à lui montrer l'utilisation de la chasse d'eau dans les sanitaires



Un patient aveugle ou malvoyant vous entend et sait parler, laissez-le donc s'exprimer !

Adressez-vous directement à lui / elle plutôt qu'à son guide. En l'accompagnant à sa chambre, précisez la disposition des différents éléments mobiliers, désignez l'emplacement des prises électriques, le fonctionnement de la sonnette, celui du téléphone, de la télécommande, de la télévision, en lui donnant des points de repères. Si vous installez les effets personnels du patient, renseignez bien la manière dont vous les disposez.

N'oubliez pas de vous présenter !

Dès son arrivée, il est nécessaire que quelqu'un explique au patient(e) aveugle ou malvoyant(e) la disposition des lieux (ascenseur, bureau des infirmières, salle de séjour, ...)

De même, lorsque vous entrez dans la chambre d'un(e) déficient(e) visuel(le), le plus important est de vous présenter en précisant votre fonction.
Pensez aussi à prévenir le / la patient(e) lorsque vous quittez sa chambre : il est désagréable de parler à quelqu'un qui n'est plus là



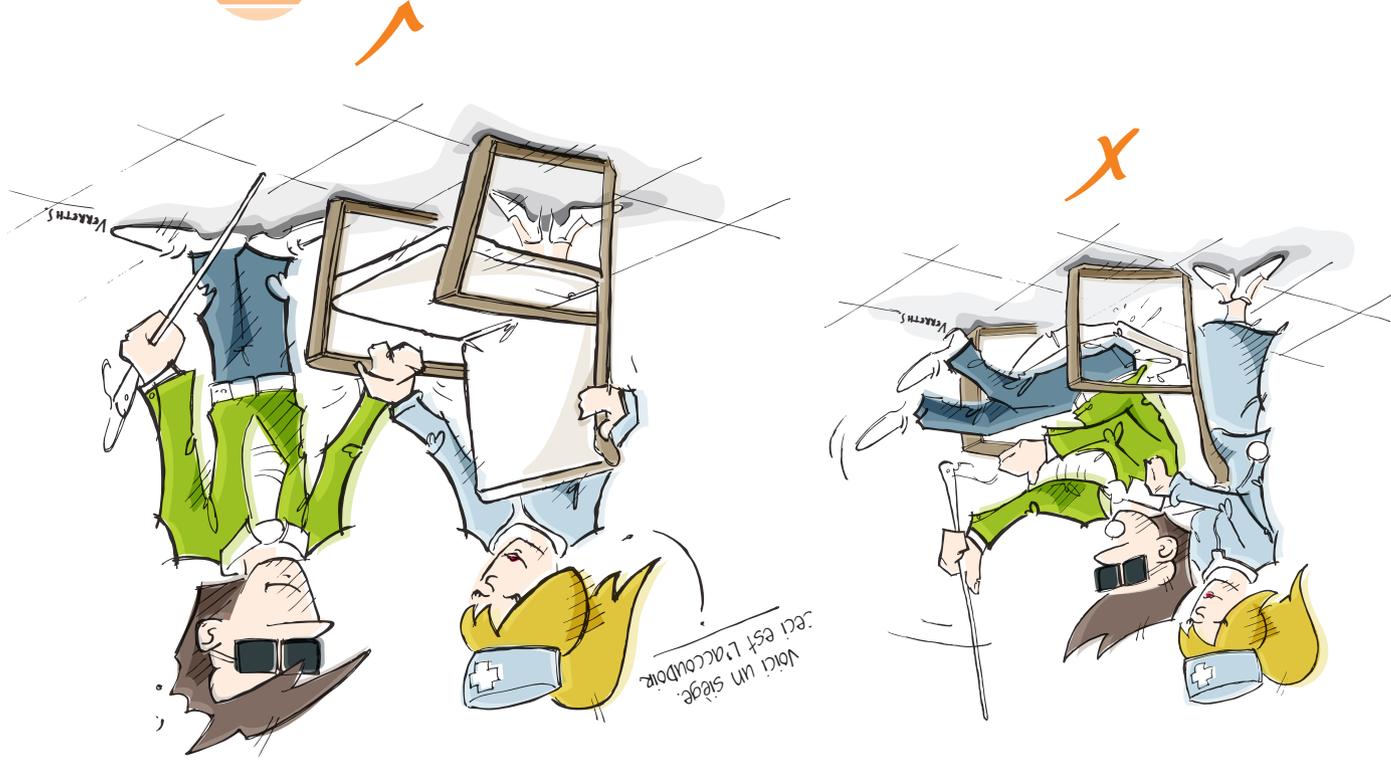
Pas de mots tabous !

Vous pouvez employer les mots « voir » et « regarder ». La personne aveugle ou malvoyante voit avec ses autres sens. Vous pouvez donc lui dire « Vous voulez voir ceci » tandis que vous lui mettez en main l'objet en question. Vous pouvez aussi dire « Avez-vous regardé la télévision hier soir ? »

En revanche, ne dites jamais « Là-bas » ou « on est là ». Ces informations n'ont aucune valeur pour les personnes déficientes visuelles. Dites plutôt : « Il y a une chaise devant vous », « votre verre se trouve à votre gauche » ...

Montrer un siège à la personne déficiente visuelle

Mettez la main du / de la patient(e) sur le dossier ou l'accoudoir du siège et dites : « Voici le dossier de la chaise ». Indiquez-lui si le siège est fixe ou muni de roulettes. La personne se positionnera ensuite seule.



Guider la personne aveugle ou malvoyante

Présentez-vous et demandez à votre patient(e) s'il /si elle a besoin d'aide. Si la réponse est positive, placez-vous devant elle, à l'opposé de sa canne. Présentez votre coude et dites « Voici mon coude ». Lorsque le passage est étroit, placez votre coude derrière votre dos. Décrivez-lui l'environnement. L'aide ne doit jamais être imposée mais bien proposée. Ne faites pas les gestes à la place du / de la patient(e) mais prévenez-le / la lors d'un danger.





Vous travaillez en milieu hospitalier, en maison de repos, en maison de soins, dans un centre de réadaptation ?

Voici un petit guide pour vous aider à bien accueillir les personnes déficientes de la vue.

En Belgique, 1 personne sur 100 est aveugle et 1 personne sur 100 est malvoyante. Il est donc probable que votre travail d'infirmier(ère), d'aide soignant(e),... vous amène à rencontrer des patients non ou malvoyants.

Ces personnes sont naturellement inquiètes : elles ne savent pas qui vous êtes, ni ne connaissent les soins ou les services que vous allez leur prodiguer. Vos paroles et vos gestes sont dès lors très importants afin de leur offrir un accueil adapté et rassurant.





Brochure à l'attention du personnel de soins dans le cadre de l'accueil des personnes aveugles et malvoyantes

